

Formation

tiers
LIEUX

« Foncier et immobilier dans un contexte de projet de tiers-lieu »

“Maîtrise d’ouvrage, maîtrise foncière, usages et occupation temporaire.”

Résumé :

Les porteurs de projets de tiers lieu se retrouvent aujourd’hui dans la position de gestionnaire foncier sans en avoir toujours toutes les compétences techniques.

Pour y remédier, ce parcours de spécialisation propose aux participants d’acquérir le vocabulaire essentiel de l’assistance à maîtrise d’ouvrage, de fournir des notions sur l’ensemble des phases d’un projet immobilier, d’apporter des éléments techniques concrets sur le domaine de la construction et de sensibiliser les participants aux développement durable et à l’éco-construction.

Cette formation est co-portée par Villages Vivants et la Compagnie des Tiers-Lieux.

Pré-requis :

- Être confronté.e à des problématiques foncières et immobilières
- Avoir une sensibilité pour les espaces communs et l’éco-construction
- Comprendre les enjeux des tiers-lieux

Contenu de la formation :

- La maîtrise d’ouvrage pour les « nuls »
- L’éco-construction des tiers-lieux
- L’urbanisme transitoire et l’occupation temporaire
- L’immobilier des tiers-lieux : gouvernance, montages juridiques, stratégie financière et modèles économiques.
- Temps de co-développement pour questionner et faire avancer le projet de chaque stagiaire

Programme :

J1 : MAÎTRISE D’OUVRAGE POUR LES NULS
(Voc. de base, parcours/AMO, Maîtrise d’oeuvre/Maîtrise d’Usage)

J2 : CONSTRUIRE ÉCOLO, C’EST MALIN !
(enjeux globaux et locaux, matériaux, acteurs, maîtrise des coûts...)

J3 : MODULE D’OUVERTURE
(différents urbanismes, modèles éco., exemples)

J4 : MODÈLES ÉCONOMIQUES DU BÂTIMENT
(aspects financiers, indicateurs, pilotage)

J5 : APPROCHE JURIDIQUE
(modèles de gouvernance du bâtiment, logique de commun, différents baux)



Profil des stagiaires :

- Responsable de tiers-lieux
- Accompagnateurs à la création de tiers-lieux
- Autres parties prenantes issues du public ou du privé
- Professionnels confrontés à un positionnement d’AMO
- Tout public confronté à un positionnement sur une ou plusieurs opérations

Durée de la formation :

- 35 heures / 5 jours consécutifs (9h30-18h)

Dates de la formation :

- Lundi 1, mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2025.

Lieu de la formation :

- Moulin de Wazemme, 30 Rue des Meuniers, 59000 Lille

Tarifs de la formation :

- 2500€ TTC
- 1500€ TTC si vous avez suivi la formation « Piloter un tiers-lieu » ou le Master Parcours “Tiers-Lieux”.

Équipe pédagogique :

- Jour 1 et 2 : Laurent Courouble, co-porteurs et Damien Grava du collectif Les Saprophytes
- Jour 3 : Arnaud Idelon, Ancoats
- Jour 4 et 5 : Raphaël Boutin, Villages Vivants

Contact :

formation@compagnie.tiers-lieux.org